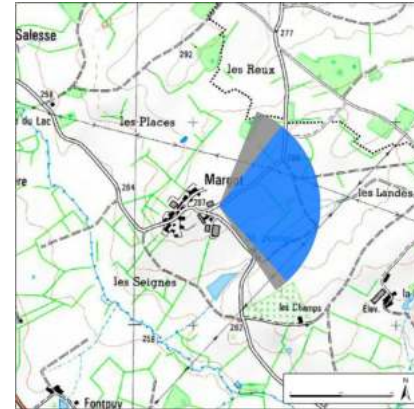




Photomontage n°41 : Aire d'étude rapprochée sous-secteur immédiat - Hameau Margot - Saint-Sulpice-les-Feuilles



**Évaluation des impacts paysagers :**

Le point de vue 41 est localisé au niveau de la frange est du hameau Margot sur un plateau bocager et boisé d'une belle qualité paysagère (malgré une altération du bocage) et délimité au Nord par la vallée de la Benaize et au Sud par la vallée de la Planche Arnaise. La vision est ouverte en avant-plan laissant filer le regard jusqu'au plan moyen où elle se retrouve cadrée par un bombement du relief (versant rive gauche d'un vallon humide connecté à la vallée de la Planche Arnaise. Il est localisé au Sud-Ouest des alignements et entretient une proximité affirmée avec les éoliennes E1 à E3. Il s'agit d'une vue en vis-à-vis au-delà d'un léger vallon.

**Intérêt du point de vue :** Vue très proche depuis un hameau en première couronne autour des éoliennes

**Unité paysagère concernée :** Paysage de la campagne parc \_ la Basse Marche

**Enjeu modéré :** Cette vue illustre une visibilité depuis un hameau. Il s'agit d'une vision statique du quotidien

**Sensibilité modérée :** La sensibilité est considérée comme modérée au vu du nombre d'habitants réduit du hameau, de l'angle visuel occupé par la ZIP (95°) et de la proximité avec cette dernière

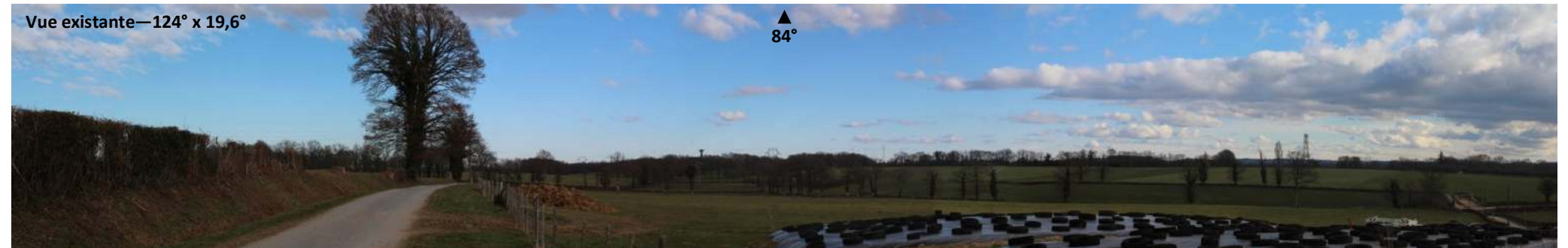
**Impact et transformation du paysage : modérés**

Depuis ce hameau, les deux alignements se superposent. Les éoliennes les plus lointaines (E4 à E6) sont masquées presque en totalité. Les éoliennes de l'alignement le plus proche sont franchement mais partiellement visibles (moitié supérieure des machines). Le parc forme une petite entité qui occupe un angle visuel réduit dans ce vaste panorama. L'implantation est simple et régulière et propose un point de fuite qui s'appuie sur celui de la topographie (bombement du relief peu marqué). L'échelle des motifs paysagers en place et celle plus globale du paysage sont respectées par le parc. Le mouvement des pales est franchement visible. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme modérés.

**Covisibilité avec les projets éoliens voisins :**

Les éoliennes du projet Lif (en instruction) sont partiellement visibles. Largement masquées par la végétation en avant-plan, elles émergent entre les éoliennes E3 et E5. L'angle visuel occupé par les éoliennes reste stable.

Coordonnées du point de vue	X = 524128 Y = 2143587 Alt = 291m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	26/01/2017—16h20
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E1 - 1839 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 3947 m



38°

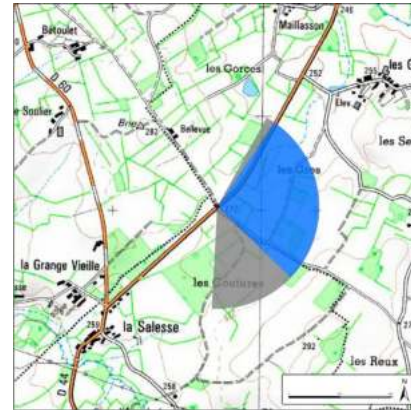
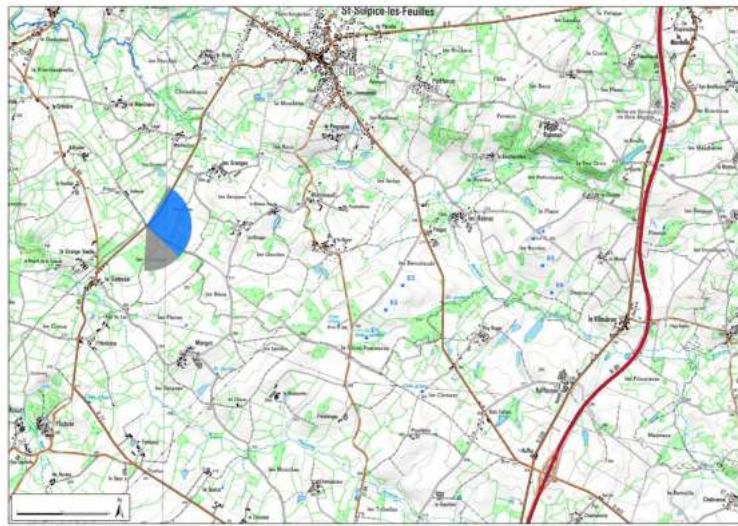
138°







Photomontage n°47b : Aire d'étude rapprochée sous-secteur immédiat - Route départementale n°44 - Saint-Sulpice-les-Feuilles



**Évaluation des impacts paysagers :**

Le point de vue 47b est localisé le long de la D44 au cœur d'un plateau bocager et boisé d'une belle qualité paysagère (malgré une altération de la trame bocagère) et délimité au Nord par la vallée de la Benaize et au Sud par la vallée de la Planche Arnaise. La vision est ouverte en avant-plan laissant filer le regard jusqu'au plan moyen où elle se retrouve cadrée par un bombement du relief (versant rive droite d'un vallon humide connecté à la vallée du ruisseau de la Garde. L'observateur est situé à l'Ouest des éoliennes à proximité des éoliennes E1 à E3.

**Intérêt du point de vue :** *Vue depuis la D44, route du quotidien*

**Unité paysagère concernée :** *Paysage de la campagne parc \_ la Basse Marche*

**Enjeu faible :** *Cet axe offre une lecture intéressante du paysage mais sa reconnaissance tout comme son gabarit sont faibles*

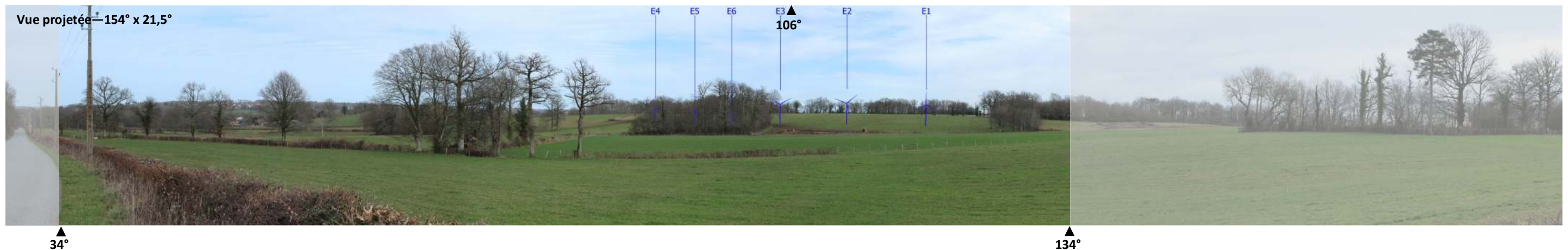
**Sensibilité faible :** *Cet axe est faiblement fréquenté mais il circule à proximité des éoliennes*

**Impact et transformation du paysage : négligeables**

*La vision du parc dans son ensemble est très partielle. Seules les pales ou les extrémités des pales des éoliennes E1 à E3 émergent au-dessus de la végétation. Les éoliennes E4 à E6 sont totalement masquées. Le mouvement des pales est peu visible. L'échelle du paysage est respectée. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme négligeables.*

**Covisibilité avec les projets éoliens voisins : sans objet**

Coordonnées du point de vue	X = 523516 Y = 2145018 Alt = 272m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	02/03/2017—16h25
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E1 - 2692 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 4463 m

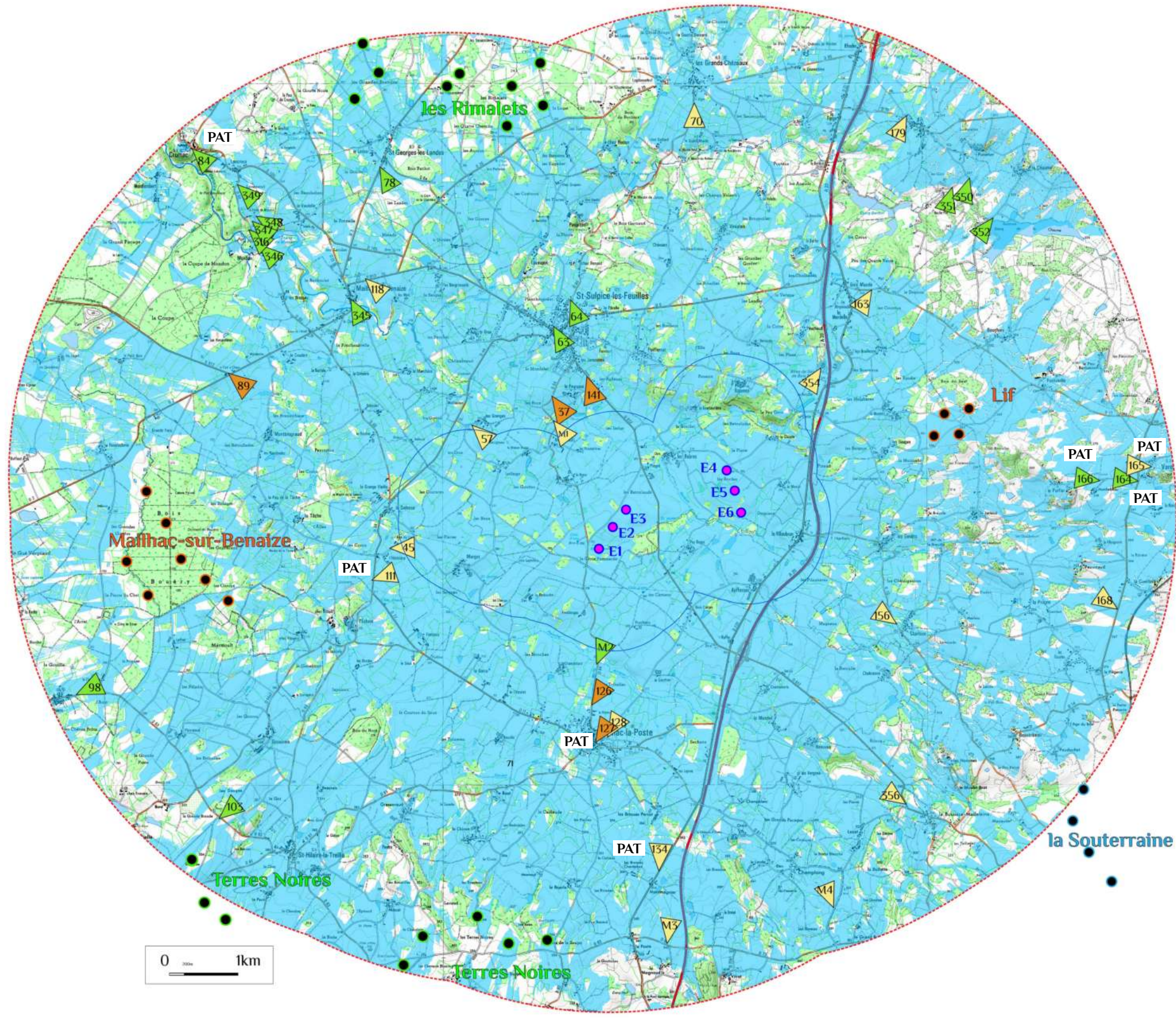








**C57 : LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE (HORS SECTEUR IMMÉDIAT) SUR FOND DE ZIV MONTRANT L'IMPACT DU SEUL PARC DE SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES**



### E3.6 Présentation des photomontages depuis l'aire d'étude rapprochée (hors secteur immédiat)

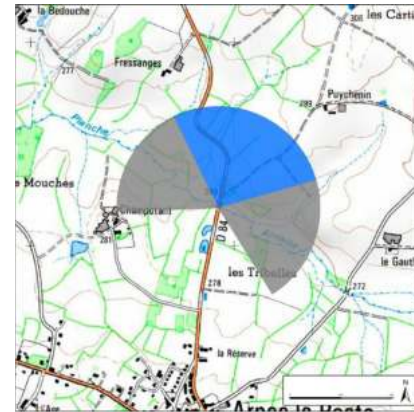
- Éoliennes
- Éoliennes des projets au permis autorisé
- Éoliennes des parcs construits
- Éoliennes des projets en instruction
- Secteur d'où les éoliennes ne sont pas visibles
- Secteur d'où les éoliennes sont visibles, même très partiellement
- Aire d'étude rapprochée de 6 km de rayon
- Aire d'étude immédiate de 1 km de rayon (sous secteur de l'aire d'étude rapprochée)
- Photomontage montrant une vue franche du projet
- Photomontage montrant une vue très partielle du projet
- Photomontage d'où le projet n'est pas visible
- Photomontage validant une visibilité ou une absence de visibilité depuis un élément du patrimoine

*NB : Les zones en bleu de la ZIV ne distinguent pas :*

- les secteurs d'où les éoliennes sont largement visibles des secteurs d'où elles ne le sont que très partiellement ;
- le nombre d'éoliennes visibles.

Carte : société Green Satellite  
Source : données société ERG Développement France

Photomontage M2 : Aire d'étude rapprochée - Route départementale n°84 - Paysage : vallée de la Planche Arnaise - Arnac-la-Poste



**Évaluation des impacts paysagers :**

**Le point de vue M2 est localisé le long de la D84 sur les rives de la vallée de la Planche Arnaise au Sud-Ouest du parc. La qualité paysagère est remarquable (ripisylve, prairies, pont en pierres, beaux sujets de chênes, haies basses taillées, ...). Le point de vue met en scène le versant végétalisé de la vallée qui apparaît en premier plan et cadre des vues proches.**

**Intérêt du point de vue :** *Vue depuis la D84, route du quotidien au niveau de la vallée de la Planche Arnaise, en contrebas de la ZIP*

**Unité paysagère concernée :** *Paysage de la campagne parc \_ la Basse Marche*

**Enjeu modéré :** *Cet axe offre une lecture intéressante du paysage mais sa reconnaissance tout comme son gabarit sont faibles. Il relie les deux villages de Saint-Sulpice-les-Feuilles et d'Arnac-la-Poste et traverse ici l'une des deux vallées les plus proches de la ZIP*

**Sensibilité modérée :** *Cet axe est faiblement fréquenté mais il circule à proximité des éoliennes et propose une vision dynamique du quotidien. Il met ici le parc en relation avec le versant de la vallée de la Planche Arnaise.*

**Impact et transformation du paysage : nuls**

*Les éoliennes sont toutes masquées par le versant végétalisé. L'impact et la transformation du paysage sont nuls.*

**Covisibilité avec les projets éoliens voisins : sans objet**

Coordonnées du point de vue	X = 525923 Y = 2142185 Alt = 272m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	16/05/2017—13h50
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E1 - 1590 m
Eolienne la plus éloignée	E4 - 3289 m

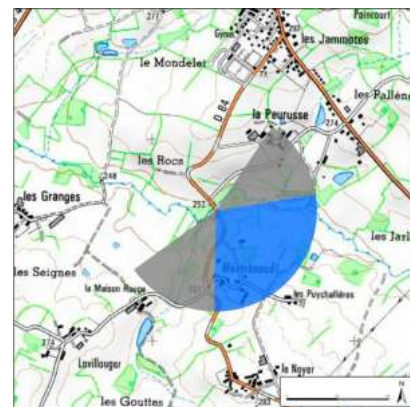








Photomontage M1 : Aire d'étude rapprochée - Route départementale n°84 - Paysage : vallée de la Benaize - Saint-Sulpice-les-Feuilles



**Évaluation des impacts paysagers :**

**Le point de vue M1 est localisé le long de la D84 sur les rives de la vallée de la Benaize au Nord-Ouest du parc. La qualité paysagère est remarquable (ripisylve, prairies, pont en pierres, beaux sujets de chênes, haies basses taillées, ...). Le point de vue met en scène le versant végétalisé de la vallée qui apparaît en premier plan et cadre des vues proches.**

**Intérêt du point de vue :** *Vue depuis la D84, route du quotidien au niveau de la vallée de la Benaize, en contrebas de la ZIP*

**Unité paysagère concernée :** *Paysage de la campagne parc \_ la Basse Marche*

**Enjeu modéré :** *Cet axe offre une lecture intéressante du paysage mais sa reconnaissance tout comme son gabarit sont faibles. Il relie les deux villages de Saint-Sulpice-les-Feuilles et d'Arnac-la-Poste et traverse ici l'une des deux vallées les plus proches de la ZIP*

**Sensibilité modérée :** *Cet axe est faiblement fréquenté mais il circule à proximité des éoliennes et propose une vision dynamique du quotidien. Il met ici le parc en relation visuelle avec le versant de la vallée de la Benaize*

**Impact et transformation du paysage : négligeables**

*Les éoliennes sont toutes masquées par le versant végétalisé à l'exception de l'éolienne E4 qui apparaît très partiellement. L'impact et la transformation du paysage sont négligeables.*

**Covisibilité avec les projets éoliens voisins :**

*Le projet Lif est compris dans le panorama. La prégnance des quatre éoliennes de ce projet est négligeable à nulle.*

Coordonnées du point de vue	X = 525313 Y = 2145647 Alt = 252m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	16/05/2017—13h40
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E3 - 1666 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 3034 m



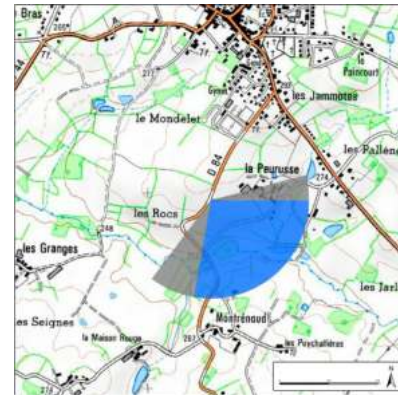








Photomontage n°37 : Aire d'étude rapprochée - Route départementale n°84 / Hameau la Peurusse / covisibilité avec structure paysagère - Saint-Sulpice-les-Feuilles



**Évaluation des impacts paysagers :**

Le point de vue 37 est localisé le long de la D84 en haut du versant rive droite de la vallée de la Benaize. Ainsi, la structure paysagère de la vallée est-elle bien visible, d'autant plus que la végétation est absente ponctuellement au premier-plan. Sur le versant opposé, bocage et boisements sont denses. Le panorama montre une belle qualité paysagère. La vision est majoritairement cadrée au plan moyen (échelle de la vallée) mais sur la droite du panorama, le regard file vers le lointain. Le paysage affiche une horizontalité marquée. L'observateur est situé au Nord-Ouest du parc, au niveau de l'intersection avec la route d'accès au hameau la Peurusse visible à gauche du panorama (covisibilité avec une partie de ce hameau). Le point de vue domine la vallée de la Benaize et ses versants peu marqués. Le premier plan ouvert contraste avec le versant très végétalisé rive gauche.

**Intérêt du point de vue :** Vue depuis la D84, route du quotidien / situation de covisibilité partielle avec la vallée de la Benaize / situation de covisibilité partielle avec le hameau de la Peurusse

**Unité paysagère concernée :** Paysage de la campagne parc \_ la Basse Marche

**Enjeu modéré :** Cet axe offre une lecture intéressante du paysage mais sa reconnaissance tout comme son gabarit sont faibles. Il relie les deux villages de Saint-Sulpice-les-Feuilles et d'Arnac-la-Poste / situation de covisibilité partielle avec la vallée de la Benaize / situation de covisibilité partielle avec le hameau

**Sensibilité modérée :** Cet axe est faiblement fréquenté mais il circule à proximité des éoliennes et propose une vision dynamique du quotidien. Il met ici le parc en relation avec les versants de la vallée de la Benaize et avec une partie du hameau la Peurusse

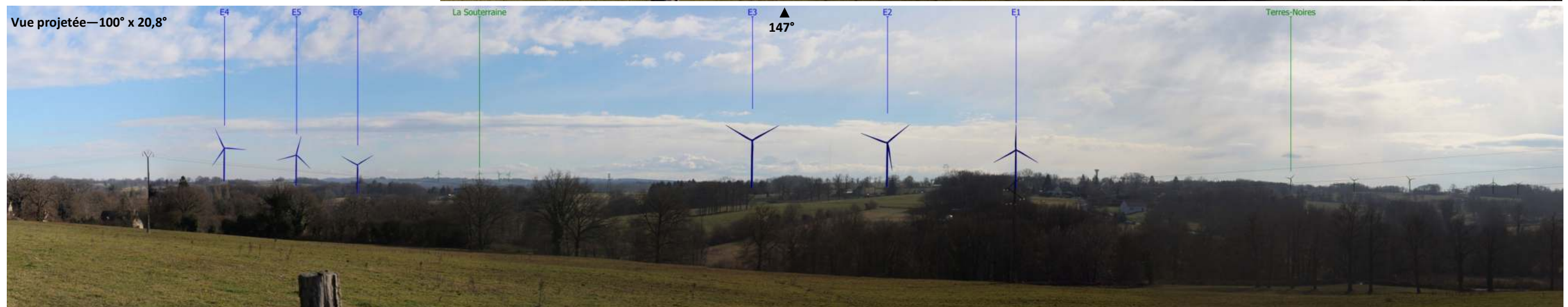
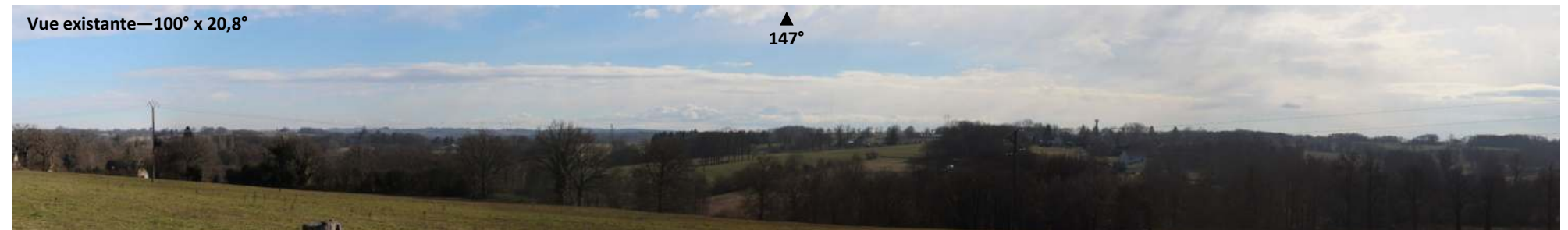
**Impact et transformation du paysage : modérés**

La vision du parc est globale. Les deux alignements sont clairement lisibles et apparaissent distants. La présence des éoliennes n'inverse pas le rapport d'échelle vis-à-vis des versants, structure paysagère majeure dans le panorama (richesse des motifs végétaux, orientation). La disposition plus étalée du parc respecte l'horizontalité donnée par la vallée. Le mouvement des pales est parfaitement visible pour chaque machine. La transformation du paysage est nette. Cette dernière et les impacts sont considérés comme modérés et le paysage avec éoliennes créé de qualité.

**Covisibilité avec les projets éoliens voisins :**

Le parc éolien la Souterraine est visible sur la ligne d'horizon entre les deux alignements du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles. Très éloignées, leur prégnance est faible tout comme celle des éoliennes du projet Terres Noires (projet accepté) qui sont visibles très partiellement à droite du panorama.

Coordonnées du point de vue	X = 525320 Y = 2145961 Alt = 276m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	26/01/2017—15h05
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E3 - 1917 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 3183 m

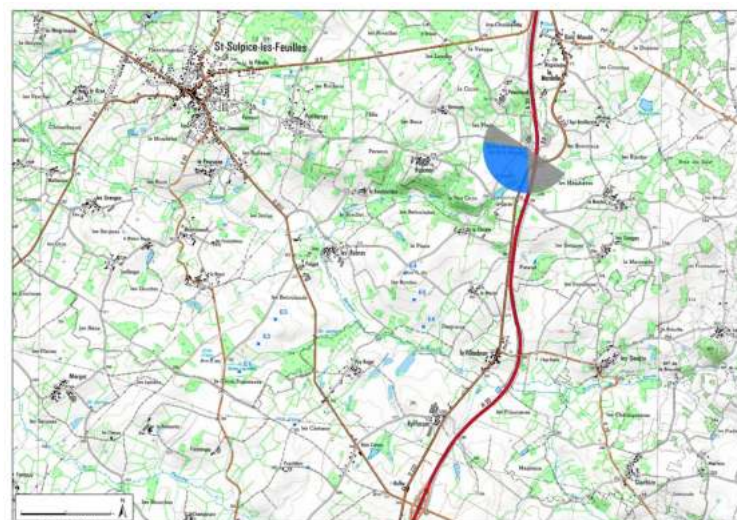








Photomontage n°354 : Aire d'étude rapprochée - Aire d'autoroute de Bois Mandé



**Évaluation des impacts paysagers :**

Le point de vue 354 est localisé au niveau de l'aire d'autoroute du Bois Mandé dans le secteur le plus ouvert en direction de la ZIP ayant été identifié lors des sorties terrain. L'aire de Bois Mandé est située sur la frange sud du plateau délimité par la vallée du ruisseau de la Garde au Sud et la vallée de la Chaume au Nord, dans l'emprise de l'autoroute (modifications du paysage liées aux aménagements routiers, au remembrement, ...). La vue associant prairie et haies reste qualitative. Il se trouve à proximité d'un espace de détente pour les usagers de l'aire de service. L'observateur est localisé au Nord-Est des éoliennes.

**Intérêt du point de vue :** Vue depuis une aire de repos le long de l'autoroute A20, axe majeur du territoire

**Unité paysagère concernée :** Paysage de la campagne parc \_ la Basse Marche

**Enjeu modéré :** Axe majeur à l'échelle nationale, fortement fréquenté et bénéficiant d'une forte reconnaissance. L'aire de repos offre une vision statique ponctuelle

**Sensibilité faible :** Contexte boisé s'intercalant entre l'aire et la ZIP mais une fenêtre visuelle reste ouverte en direction de la ZIP

**Impact et transformation du paysage : négligeables**

La vision est nulle pour l'ensemble des éoliennes à l'exception des éoliennes E3 et E2 qui sont visibles très partiellement. En effet, les éoliennes apparaissent à l'arrière d'un rideau de grands chênes. L'éolienne E3, visible un peu plus franchement, est éloignée de près de 4 km. Cet éloignement atténue sa prégnance. La transformation et les impacts sont considérés comme négligeables.

**Covisibilité avec les projets éoliens voisins : sans objet**

Coordonnées du point de vue	X = 529191 Y = 2146269 Alt = 322m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	04/05/2017—13h40
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E4 - 1961 m
Eolienne la plus éloignée	E1 - 4081 m



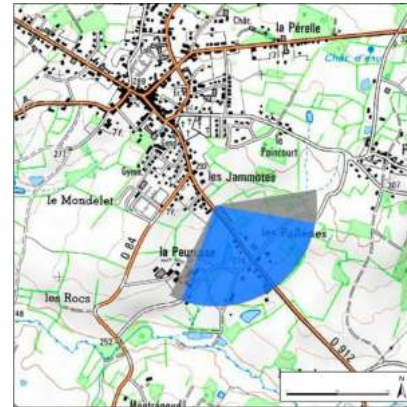








Photomontage n°141 : Aire d'étude rapprochée - Village de Saint-Sulpice-les-Feuilles - Route départementale n°912



**Évaluation des impacts paysagers :**

Le point de vue 141 est localisé le long de la D912 en sortie sud de Saint-Sulpice-les-Feuilles sur la frange sud du plateau délimité par les vallées de la Benaize et du ruisseau de la Garde au Sud et par la vallée de la Chaume au Nord. La vision est globalement cadrée dans un plan proche par le relief, le bâti et par une densité végétale importante (trame bocagère, bois, bosquet, ...). Une inflexion du relief à droite du panorama laisse cependant filer le regard vers le lointain (fenêtre étroite). L'observateur est situé au Nord-Ouest des éoliennes.

**Intérêt du point de vue :** Vue depuis la D912, route importante à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, puisqu'elle circule face à la zone d'implantation potentielle et qu'elle traverse cette dernière

**Unité paysagère concernée :** Paysage de la campagne parc \_ la Basse Marche

**Enjeu faible :** Cet axe offre une lecture intéressante du paysage qui présente une belle qualité et variété / axe reliant Saint-Sulpice-les-Feuilles au Nord et les deux routes principales que sont la D220 et l'A20 au Sud-Est puis la Souterraine / vision dynamique du quotidien

**Sensibilité modérée :** Cet axe est faiblement fréquenté mais il circule ici en sortie du village de Saint-Sulpice-les-Feuilles. Le contexte est fortement boisé

**Impact et transformation du paysage : modérés**

La vision est franche pour les éoliennes E1 à E3 mais très partielle pour les éoliennes E4 à E6 (éolienne E6 totalement masquée et vision partielle de certaines pales des éoliennes E4 et E5). L'effet de porte (passage entre les deux alignements de machines) est donc très faiblement marqué. Parmi les éoliennes visibles, grâce à l'effet de perspective, les éoliennes E2 et E1 ne dominent pas les motifs paysagers qu'elles côtoient. Les arbres, le bombement du relief à gauche de la photo (qui correspond au versant d'un vallon) et autres éléments en avant-plan imposent leur échelle. L'échelle du paysage est respectée et les éoliennes visibles créent une ponctuation qui s'insère dans ce panorama riche en motifs paysagers (arbres, mare, bâti). La transformation et les impacts sont considérés comme modérés.

**Covisibilité avec les projets éoliens voisins :**

Le projet Terres Noires (projet accepté) est compris dans le panorama mais ses éoliennes sont totalement masquées.

Coordonnées du point de vue	X = 525773 Y = 2146354 Alt = 280m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	02/03/2017—16h35
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E3 - 1986 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 2958 m









Photomontage n°126 : Aire d'étude rapprochée - Route départementale n°84 - Village d'Arnac-la-Poste



**Évaluation des impacts paysagers :**

Le point de vue 126 est localisé le long de la D84 au niveau de la frange nord du village d'Arnac-la-Poste, sur le versant rive gauche de la vallée de la Planche Arnaize. Le contexte est bocager et boisé. La haie basse taillée en avant-plan cadre le regard et filtre la vision des plans plus lointains. Un arbre isolé constitue un motif paysager important dans le panorama. L'observateur est localisé au Sud-Ouest des éoliennes.

**Intérêt du point de vue :** *Vue depuis la frange du village d'Arnac-la-Poste et depuis la route départementale D84*

**Unité paysagère concernée :** *Paysage de la campagne parc \_ la Basse Marche*

**Enjeu modéré :** *Village et route importants à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée*

**Sensibilité modérée :** *Contexte boisé s'intercalant entre l'observateur et la ZIP / proximité*

**Impact et transformation du paysage : faibles**

*La vision est nulle pour les éoliennes E4 et E5, négligeables pour les éoliennes E6 et E1 et partielle pour les éoliennes E2 et E3. La transformation et les impacts sont considérés comme faibles*

**Covisibilité avec les projets éoliens voisins : sans objet**

<b>Coordonnées du point de vue</b>	X = 525808 Y = 2141547 Alt = 288m
<b>Périmètre d'étude</b>	Rapproché
<b>Date de la prise de vue</b>	26/01/2017—13h00
<b>Focale</b>	50 mm
<b>Eolienne la plus proche</b>	E1 - 2234 m
<b>Eolienne la plus éloignée</b>	E4 - 3888 m











Photomontage n°57 : Aire d'étude rapprochée - Hameau les Granges - Saint-Sulpice-les-Feuilles



**Évaluation des impacts paysagers :**

Le point de vue 57 est localisé sur la frange sud du hameau les Granges, en limite de l'aire d'étude immédiate sur un plateau agricole délimité au Nord par la vallée de la Benaize et au Sud par celle de la Planche Arnaise. Plus précisément, le point de vue est situé dans un vallon humide à une altitude de 255 m environ contre 300 m pour les secteurs de plateau sur lesquels est installé le parc (soit en léger contrebas). L'observateur est situé au Nord-Ouest des deux alignements d'éoliennes.

Intérêt du point de vue : *Vue statique quotidienne depuis un hameau en seconde couronne*

Unité paysagère concernée : *Paysage de la campagne parc \_ la Basse Marche*

Enjeu faible : *Vision depuis un lieu d'habitation en seconde couronne vis-à-vis de la ZIP*

Sensibilité faible : *Vision statique en position de contrebas vis-à-vis des éoliennes depuis un hameau proche*

**Impact et transformation du paysage : négligeables**

*Les éoliennes sont toutes masquées par la végétation et la topographie à l'exception de l'éolienne E2 visible de manière anecdotique (extrémité d'une pale). La transformation du paysage et les impacts sont négligeables.*

Covisibilité avec les projets éoliens voisins : sans objet

Coordonnées du point de vue	X = 524210 Y = 2145610 Alt = 255m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	02/03/2017—16h30
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E3 - 2488 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 4034 m

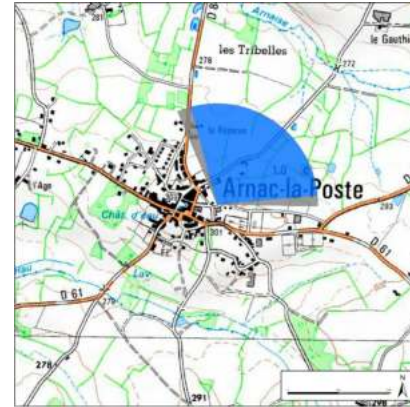








Photomontage n°128 : Aire d'étude rapprochée - Village d'Arnac-la-Poste



**Évaluation des impacts paysagers :**

**Le point de vue 128 est localisé sur la frange nord du village d'Arnac-la-Poste, à proximité d'une aire de jeux pour enfants. Plus précisément, le village est situé sur un étroit bombement du relief qui sépare les vallées de la Planche Arnaise au Nord et celles du Glévert au Sud. Malgré de nombreux avant-plans, une fenêtre visuelle étroite s'ouvre en direction de la ZIP.**

**Intérêt du point de vue :** *Vue depuis les franges du village d'Arnac-la-Poste, à côté d'une aire de jeux pour enfants*

**Unité paysagère concernée :** *Paysage de la campagne parc \_ la Basse Marche*

**Enjeu faible :** *Village proche du parc*

**Sensibilité modérée :** *Contexte boisé et bâti s'intercalant entre l'observateur et la ZIP / vision statique du quotidien depuis une aire de jeux du village d'Arnac-la-Poste*

**Impact et transformation du paysage : négligeables**

*La vision de l'ensemble des éoliennes est très partielle car les éoliennes apparaissent derrière les frondaisons des arbres en avant-plan. Le mouvement des pales est à peine perceptible. L'échelle des motifs paysagers en place est préservée tout comme l'échelle globale du paysage. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme négligeables.*

**Covisibilité avec les projets éoliens voisins :**

*Quatre projets voisins sont compris dans ce panorama. Les deux projets acceptés que sont Rimalets et Bois Chardon ne sont pas visibles, leurs éoliennes étant totalement masquées par la végétation et le relief en avant-plan. Parmi les deux projets en instruction que sont Lif et Courri, seules 3 éoliennes du projet Lif sont visibles très partiellement. La prégnance de ces éoliennes est négligeable.*

Coordonnées du point de vue	X = 525961 Y = 2141102 Alt = 302m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	26/01/2017—12h50
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E1 - 2674 m
Eolienne la plus éloignée	E4 - 4207 m



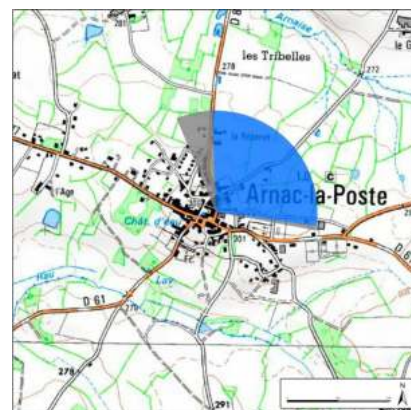
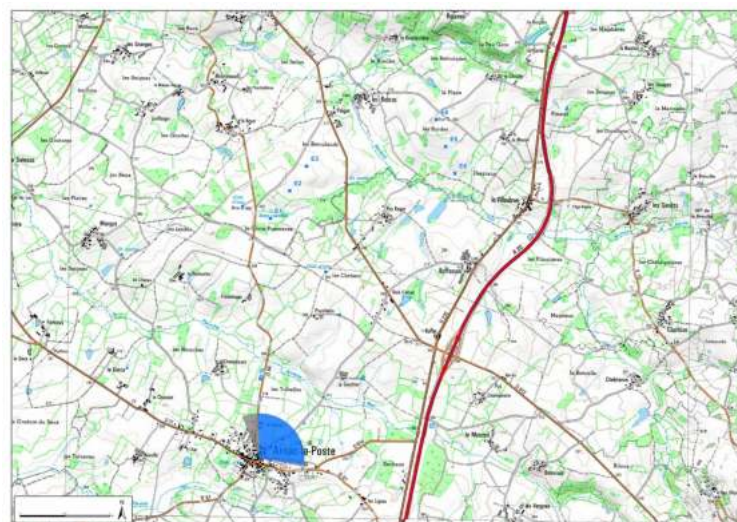








Photomontage n°127 : Aire d'étude rapprochée - Village d'Arnac-la-Poste - Patrimoine protégé : église inscrite



**Évaluation des impacts paysagers :**

Le point de vue 127 est localisé sur la place du village d'Arnac-la-Poste, à proximité de l'église protégée (inscription). Il s'agit ici d'un point de vue dominant, en balcon sur la vallée de la Planche Arnaise. En effet le village d'Arnac-la-Poste est situé sur un étroit bombement du relief séparant les vallées de la Planche Arnaise au Nord et du Glévert au Sud. La vue est largement cadrée par le bâti en avant-plan mais une fenêtre visuelle s'ouvre en direction de la ZIP.

**Intérêt du point de vue :** Vue depuis le cœur du village d'Arnac-la-Poste, à côté de l'église protégée (inscription)

**Unité paysagère concernée :** Paysage de la campagne parc \_ la Basse Marche

**Enjeu modéré :** Village et patrimoine protégé (église inscrite)

**Sensibilité modérée :** Contexte boisé et bâti s'intercalant entre l'observateur et la ZIP / vision statique du quotidien depuis une place de village et un monument protégé / proximité

**Impact et transformation du paysage : faibles**

La vision est partielle. Seules deux éoliennes sont visibles sur les six formant le parc. Les autres éoliennes sont masquées par le bâti en avant-plan. Les éoliennes E5 et E6 sont visibles franchement, même si l'éloignement d'environ 4 km réduit leur prégnance. Le mouvement des pales, même si ce dernier est lent, accentue leur présence. L'échelle des motifs paysagers en place est préservée tout comme l'échelle globale du paysage. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme faibles.

**Covisibilité avec les projets éoliens voisins :**

Deux projets éoliens voisins sont compris dans le panorama. Il s'agit de Lif (en instruction) et de Bois Chardon (permis autorisé). Alors que l'émergence des éoliennes de Bois Chardon, plus lointaines, est quasi nulle, les éoliennes de Lif sont plus largement visibles au-dessus des toitures.

Coordonnées du point de vue	X = 525841 Y = 2141096 Alt = 307m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	26/01/2017—12h55
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E1 - 2683 m
Eolienne la plus éloignée	E4 - 4266 m

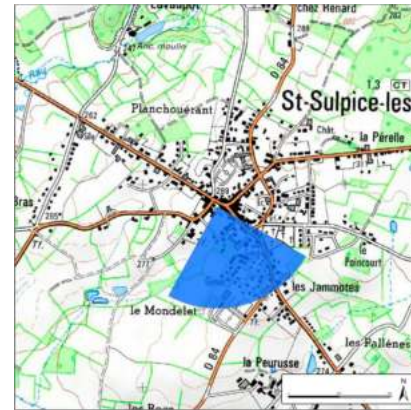








Photomontage n°63 : Aire d'étude rapprochée - Village : centre du bourg de Saint-Sulpice-les-Feuilles



**Évaluation des impacts paysagers :**

**Le point de vue 63 est localisé au cœur du village Saint-Sulpice-les-Feuilles, à proximité de l'église qui ne fait l'objet d'aucune protection. Le panorama est largement cadré par le bâti et la végétation d'un jardin.**

**Intérêt du point de vue :** *Vue depuis le cœur du village de Saint-Sulpice-les-Feuilles à côté de l'église*

**Unité paysagère concernée :** *Paysage de la campagne parc \_ la Basse Marche*

**Enjeu faible :** *Village proche du parc*

**Sensibilité modérée :** *Contexte végétalisé et bâti s'intercalant entre l'observateur et la ZIP / vision statique du quotidien depuis le cœur du village de Saint-Sulpice-les-Feuilles*

**Impact et transformation du paysage : nuls**

*Les six éoliennes sont totalement masquées par la végétation des jardins et le bâti. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.*

**Covisibilité avec les projets éoliens voisins : sans objet**

Coordonnées du point de vue	X = 525367 Y = 2146890 Alt = 288m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	26/01/2017—14h45
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E3 - 2719 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 3726 m



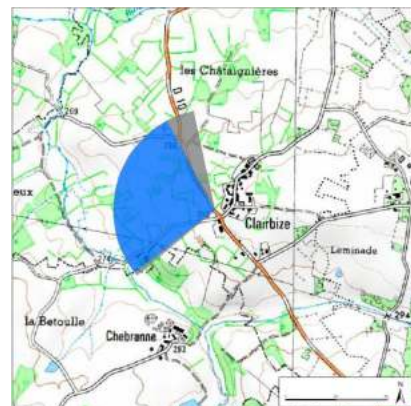
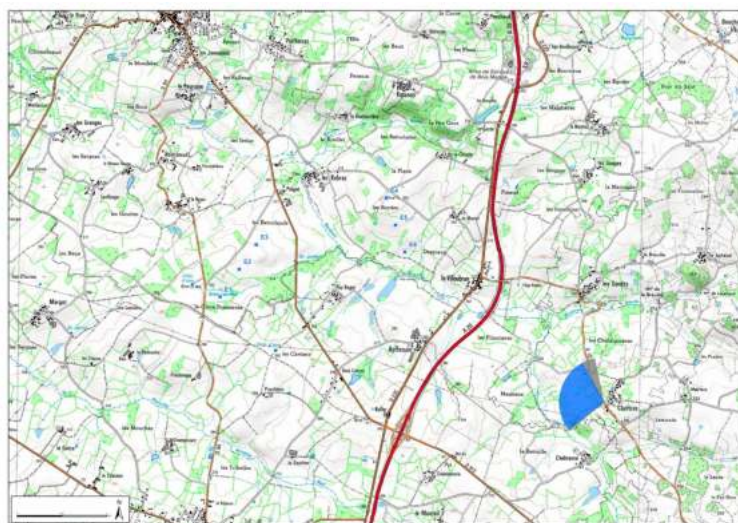








Photomontage n°156 : Aire d'étude rapprochée - Hameau Clairbize - Route départementale n°10 - Saint-Agnant-de-Versillat



**Évaluation des impacts paysagers :**

Le point de vue 156 est localisé le long de la D10 au niveau du hameau Clairbize en position dominante (310m) à l'interfluve formé par la vallée de la Breuille et celle d'un ruisseau affluent. Le panorama reste cadré dans un plan moyen par la topographie mais les mouvements du relief donnent une belle ampleur au paysage qui est d'une grande qualité. A cette ampleur, est associée la précision et le détail de motifs paysagers comme les beaux chênes isolés, ou les rubans des haies taillées, le moutonnement de petits bosquets. Le paysage est typique de la Basse Marche. L'observateur est localisé au Sud-Est des éoliennes.

**Intérêt du point de vue :** *Vue depuis la départementale D10 aux abords du hameau de Clairbize. Ce point de vue associe vision dynamique et vision statique du quotidien*

**Unité paysagère concernée :** *Paysage de la campagne parc \_ la Basse Marche*

**Enjeu faible :** *Axe secondaire et hameau peu reconnu et habité / Belle qualité paysagère du panorama typique de la Campagne Parc et de la Basse Marche en particulier*

**Sensibilité faible :** *Axe faiblement fréquenté et circulant très ponctuellement face à la ZIP / Contexte boisé*

**Impact et transformation du paysage : négligeables**

*La vision est nulle pour l'ensemble des éoliennes à l'exception des éoliennes E3 et E4 qui sont visibles très partiellement. Les éoliennes apparaissent à l'arrière d'un rideau de grands chênes. La transformation et les impacts sont considérés comme négligeables.*

**Covisibilité avec les projets éoliens voisins :**

*Les projets éoliens voisins Terres Noires, Mailhac-sur-Benaize et les Rimalets sont compris dans le panorama. Seules certaines éoliennes de ces projets sont visibles partiellement à très partiellement. Le projet Terres Noires occupe un angle visuel décalé (espace de respiration) par rapport aux trois autres projets qui sont visuellement réunis au sein d'un angle visuel commun.*

<b>Coordonnées du point de vue</b>	<b>X = 530243</b> <b>Y = 2142598</b> <b>Alt = 309m</b>
<b>Périmètre d'étude</b>	Rapproché
<b>Date de la prise de vue</b>	26/01/2017—12h25
<b>Focale</b>	50 mm
<b>Eolienne la plus proche</b>	E6 - 2781 m
<b>Eolienne la plus éloignée</b>	E1 - 4434 m

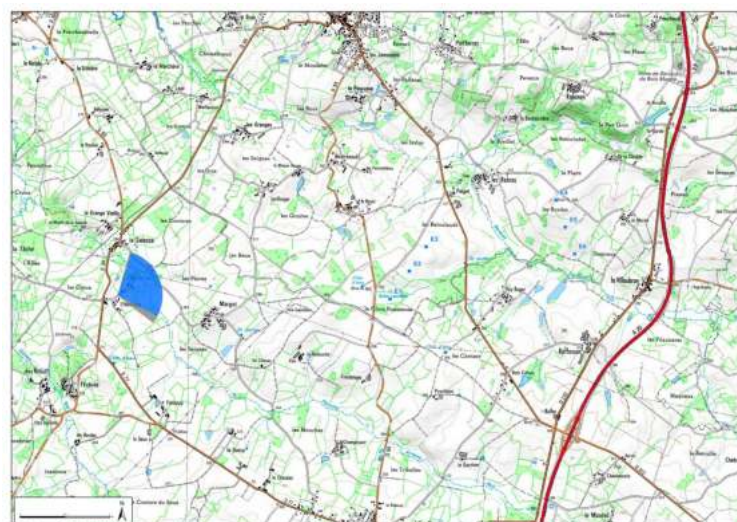








## Photomontage n°45 : Aire d'étude rapprochée - Hameau l'Héritière - Saint-Sulpice-les-Feuilles



### Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 45 est localisé sur la frange est du hameau l'Héritière, en limite de l'aire d'étude très rapprochée sur le rebord du plateau dominant la vallée de la Planche Arnaise (dont on aperçoit à peine l'inflexion sur le panorama). La végétation est absente de l'avant-plan (disparition des haies autour des prairies) mais se retrouve autour du bâti et dans la vallée (versants et rives). La vision est cadrée dans un plan proche à moyen. L'observateur est situé à l'Ouest des deux alignements d'éoliennes.

**Intérêt du point de vue :** *Vue statique quotidienne depuis un hameau en première couronne de l'aire d'étude rapprochée*

**Unité paysagère concernée :** *Paysage de la campagne parc \_ la Basse Marche*

**Enjeu faible :** *Vision depuis un lieu d'habitation en seconde couronne vis-à-vis de la ZIP*

**Sensibilité faible :** *Vision statique en vis-à-vis des éoliennes depuis un hameau proche / contexte végétalisé et bâti dense s'intercalant entre l'observateur et la ZIP*

### Impact et transformation du paysage : négligeables

Les éoliennes E2, E6 et E5 ne sont pas visibles masquées par la topographie, le bâti et la végétation ou visibles de façon très partielle (E1) à négligeables (E4, E3). La transformation du paysage et les impacts sont très partiels en hiver à quasi négligeables en été lorsque la végétation sera en feuilles.

### Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

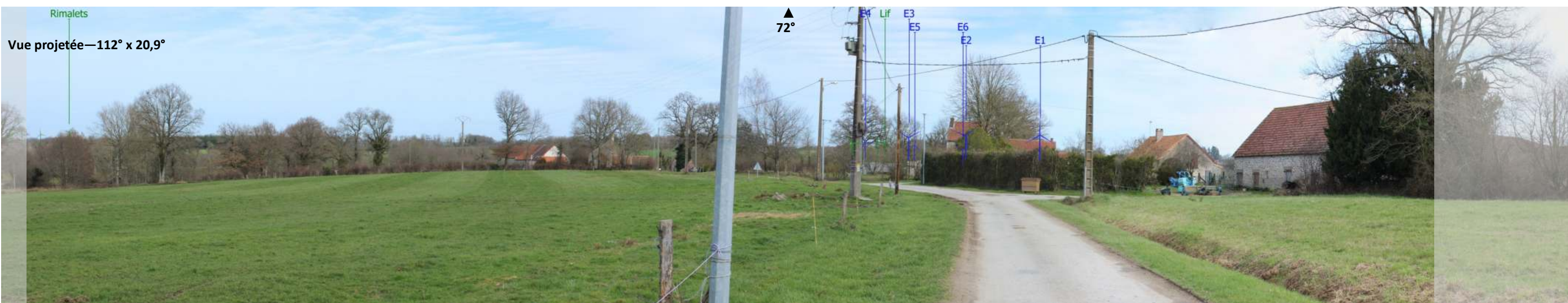
Le projet éolien les Rimalets (permis autorisé), est en partie compris dans le panorama. Les éoliennes émergent très partiellement au-dessus de la ligne d'horizon mais leur éloignement atténue considérablement leur prégnance. Les éoliennes du projet Lif (en instruction) sont largement masquées par la végétation en avant-plan.

Coordonnées du point de vue	X = 522921 Y = 2143814 Alt = 275m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	02/03/2017—16h15
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E1 - 3145 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 5227 m

Vue existante—112° x 20,9°



Vue projetée—112° x 20,9°



▲  
18°

▲  
118°

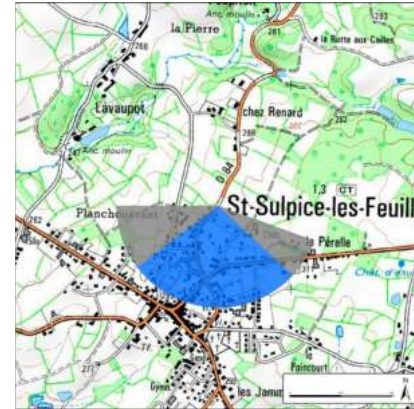








Photomontage n°64 : Aire d'étude rapprochée - Route départementale n°84 - Saint-Sulpice-les-Feuilles



**Évaluation des impacts paysagers :**

**Le point de vue 128** est localisé au Nord du village de Saint-Sulpice-les-Feuilles, le long de la D84 en partie haute du versant rive gauche de la vallée de la Chaume. Le point de vue est ainsi localisé en léger contrebas du bombement du relief qui sépare les vallées de la Chaume et de la Benaize (sur lequel est installé le village) et qui s'intercale donc entre l'observateur et la ZIP. Le contexte paysager est riche en motifs bâtis et végétaux et affiche une certaine complexité visuelle.

Intérêt du point de vue : *Vue depuis les franges nord du village Saint-Sulpice-les-Feuilles, le long de la D84*

Unité paysagère concernée : *Paysage de la campagne parc \_ la Basse Marche*

Enjeu modéré : *Village proche du parc, route départementale du quotidien*

Sensibilité modérée : *Contexte boisé et bâti s'intercalant entre l'observateur et la ZIP / vision statique du quotidien depuis la frange nord du village de Saint-Sulpice-les-Feuilles / vision dynamique depuis une route départementale du quotidien*

**Impact et transformation du paysage : nuls**

*Les six éoliennes sont totalement masquées par la topographie, le bâti et la végétation. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.*

**Covisibilité avec les projets éoliens voisins :**

*Le projet éolien voisin Mailhac-sur-Benaize (permis en instruction) est compris dans le panorama mais aucune des éoliennes de ce projet n'est visible.*

<b>Coordonnées du point de vue</b>	<b>X = 525641 Y = 2147411 Alt = 292m</b>
<b>Périmètre d'étude</b>	Rapproché
<b>Date de la prise de vue</b>	26/01/2017—14h40
<b>Focale</b>	50 mm
<b>Eolienne la plus proche</b>	E3 - 3145 m
<b>Eolienne la plus éloignée</b>	E6 - 3940 m

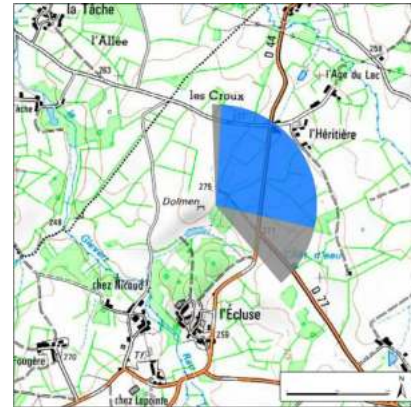








Photomontage n°111 : Aire d'étude rapprochée - Route départementale n°44 - Patrimoine protégé : Dolmen de l'Héritière, monument classé (MH2)



**Évaluation des impacts paysagers :**

Le point de vue 111 est localisé le long de la D44 non loin du Dolmen de l'héritière, monument protégé (MH2 - classé) sur un plateau bocager interrompu à l'Est par la vallée de la Planche Arnaise. Cette dernière n'est perceptible que par l'émergence, au-delà de la dernière haie en fond de perspective, des frondaisons de la ripisylve et des bois des versants. Le paysage est un paysage de bocage ouvert. L'observateur est situé en contrebas d'environ 30 m des éoliennes et à l'Ouest de ces dernières.

**Intérêt du point de vue :** Vue depuis la D44, route importante à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, puisqu'elle circule le long de la zone d'implantation potentielle, à l'Ouest / vision à proximité d'un dolmen Classé  
**Unité paysagère concernée :** Paysage de la campagne parc \_ la Basse Marche

**Enjeu modéré :** proximité d'un monument classé / axe offrant une lecture intéressante du paysage qui présente une belle qualité et variété / axe reliant Saint-Sulpice-les-Feuilles au Nord et Saint-Hilaire-la-Treille au Sud /

**Sensibilité faible :** Contexte boisé s'intercalant entre le monument, la route et la ZIP / vision dynamique depuis une route départementale du quotidien circulant non loin d'un dolmen classé (MH2 : isolé et en recul vis-à-vis de la route) / axe faiblement fréquenté

**Impact et transformation du paysage : négligeables**

La vision est très partielle pour l'ensemble des éoliennes qui apparaissent à l'arrière d'un rideau de grands chênes. L'échelle du paysage est respectée et la transformation et les impacts sont considérés comme négligeables.

**Covisibilité avec les projets éoliens voisins :**

Deux projets voisins sont compris dans le panorama. Le projet Lif (en instruction) est localisé à l'arrière des éoliennes du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles et est à peine visible. Il en est de même pour le projet les Rimalets (permis autorisé) localisé à gauche du panorama et dont on perçoit à peine les éoliennes.

<b>Coordonnées du point de vue</b>	<b>X = 522488</b> <b>Y = 2143358</b> <b>Alt = 279m</b>
<b>Périmètre d'étude</b>	Rapproché
<b>Date de la prise de vue</b>	26/01/2017—17h10
<b>Focale</b>	50 mm
<b>Eolienne la plus proche</b>	E1 - 3271 m
<b>Eolienne la plus éloignée</b>	E6 - 5381 m









